



COMPTE RENDU

Conseil Municipal

Séance du 18 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois le dix-huit janvier à 18 h 30, le Conseil Municipal de la ville de Maysel dûment convoqué s'est réuni à la salle de la Mairie à Maysel sous la présidence de Monsieur LEFEZ Hervé, Maire,

Etaient présents : Hervé LEFEZ / Jean-Michel WATTELLIER / Pascaline ROESTAM / Djemil CHAFAI / Christine LE QUILLIEC / Dimitri VAN OOTEGHEM

Etaient absents excusés : Ludovic BAILLY / Caroline FANCHON-LEMAIRE (pouvoir à Christine LE QUILLIEC)

Secrétaire de séance : M Djemil CHAFAI

En exercice : 8	Présents : 6	Votants : 7	Procurations : 1
-----------------	--------------	-------------	------------------

I. Fonctionnement municipal

1) Désignation par le Conseil municipal du secrétaire de séance

Monsieur le Maire propose Monsieur Djemil CHAFAI comme secrétaire de séance. Le Conseil Municipal approuve cette désignation à l'unanimité.

2) Approbation du procès-verbal de la séance du 23 novembre 2023

DÉCISION :

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal ADOPTE ce point à l'unanimité des suffrages par 7 voix pour.

3) Aménagement d'un local pour l'installation d'un point de vente boulangerie : demande de financement au titre de la dotation des équipements des territoires ruraux

Monsieur le Maire explique qu'il convient d'engager les travaux d'aménagement d'un local pour l'installation d'un point de vente boulangerie.

Ces travaux sont estimés à 6078.44 € HT et pourraient faire l'objet d'un financement au titre de la Dotation des Equipements des Territoires Ruraux



COMPTE RENDU

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- Approuve le projet de ces travaux
- Sollicite à cet effet une subvention au titre de la Dotation des Equipements des Territoires Ruraux

DÉCISION :

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal ADOPTE ce point à l'unanimité des suffrages par 7 voix pour.

4) Aménagement d'un local pour l'installation d'un point de vente boulangerie : demande de financement auprès du Conseil Départemental de l'Oise

Monsieur le Maire explique qu'il convient d'engager les travaux d'aménagement d'un local pour l'installation d'un point de vente boulangerie.

. Ces travaux sont estimés à 6078.44 € HT et pourraient faire l'objet d'un financement par le Conseil Départemental de l'Oise.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- Approuve le projet de ces travaux
- Sollicite à cet effet une subvention auprès du Conseil Départemental de l'Oise

DÉCISION :

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal ADOPTE ce point à l'unanimité des suffrages par 7 voix pour.

5) Aménagement d'un local pour l'installation d'un point de vente boulangerie : demande de financement à l'ACSO au titre du fonds de concours 2023

Monsieur le Maire explique qu'il convient d'engager les travaux d'aménagement d'un local pour l'installation d'un point de vente boulangerie.

Ces travaux sont estimés à 6078.44 € HT et pourraient faire l'objet d'un financement au titre du fonds de concours 2023 par l'ACSO.



Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- Approuve le projet de ces travaux
- Sollicite à cet effet une subvention auprès de l'ACSO au titre du fonds de concours 2023

DÉCISION :

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal ADOPTE ce point à l'unanimité des suffrages par 7 voix pour.

6) Accès PMR salle du Conseil Municipal : demande de financement au titre de la dotation des équipements des territoires ruraux

Monsieur le Maire explique qu'il convient d'engager les travaux pour l'accès PMR salle du Conseil Municipal

Ces travaux sont estimés à 24 159 € HT et pourraient faire l'objet d'un financement au titre de la Dotation des Equipements des Territoires Ruraux

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- Approuve le projet de ces travaux
- Sollicite à cet effet une subvention au titre de la Dotation des Equipements des Territoires Ruraux

DÉCISION :

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal ADOPTE ce point à l'unanimité des suffrages par 7 voix pour.

7) Accès PMR salle du Conseil Municipal : demande de financement auprès du Conseil Départemental de l'Oise

Monsieur le Maire explique qu'il convient d'engager les travaux pour l'accès PMR salle du Conseil Municipal

Ces travaux sont estimés à 24 159 € HT et pourraient faire l'objet d'un financement par le Conseil Départemental de l'Oise.



COMPTE RENDU

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- Approuve le projet de ces travaux
- Sollicite à cet effet une subvention auprès du Conseil Départemental de l'Oise

DÉCISION :

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal ADOPTE ce point à l'unanimité des suffrages par 7 voix pour.

8) Accès PMR salle du Conseil Municipal : demande de financement à l'ACSO au titre du fonds de concours 2023

Monsieur le Maire explique qu'il convient d'engager les travaux pour l'accès PMR salle du Conseil Municipal

Ces travaux sont estimés à 24 159 € HT et pourraient faire l'objet d'un financement au titre du fonds de concours 2023 par l'ACSO.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- Approuve le projet de ces travaux
- Sollicite à cet effet une subvention auprès de l'ACSO au titre du fonds de concours 2023

DÉCISION :

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal ADOPTE ce point à l'unanimité des suffrages par 7 voix pour.

I. Fonctionnement intercommunal

Avec l'ACSO

9) Rapport d'activité 2021

Questions diverses

Plus aucun conseiller ne souhaitant s'exprimer, Monsieur LEFEZ lève la séance à 19H20 et donne la parole au public.